



Co-Financé par l'Union
européenne



MINISTRY OF FOREIGN AFFAIRS
OF DENMARK



Ministry for Foreign
Affairs of Finland



DEMANDE D'OFFRE DE PRIX/ APPEL A CONSULTATION POUR DES SERVICES

SERVICES DE

Mission d'accompagnement des partenaires de la société civile pour la bonne
gouvernance interne et externe dans le cadre des projets mis en œuvre par l'OIM
au Maroc

DEMANDE D'OFFRE DE PRIX

N° : OIM/RBT/RFQ/2022/006

Mission : *Rabat, Maroc*
11 rue Ait ourir, Souissi



Demande d'offre de Prix/ appel à consultation

L'Organisation internationale pour les migrations (ci-après dénommée l'OIM) se propose d'engager des Prestataires de service pour une mission d'accompagnement des partenaires de la société civile pour la bonne gestion financière et le suivi des résultats des projets mis en œuvre par l'OIM au Maroc pour laquelle cette demande d'offre de prix/ appel à consultation est publiée.

Des informations complémentaires sur les services sont fournies dans les Termes de Références (TDR) ci-joints.

Les Prestataires de services seront sélectionnés sur la base des procédures de Sélection Qualité-Coût décrites dans cette Demande d'offre de prix.

La Demande d'offre de prix est constituée des documents suivants :

Section I. Instructions aux Prestataires de services ;

Section II. Termes de références ;

Les Propositions doivent être soumises par courriel à l'adresse : morocprocurement@iom.int au plus tard le 15 mai 2022 à 12AM (*minuit*). Les propositions reçues tardivement ne seront pas acceptées.

Table des Matières

Section I - Instructions aux Prestataires de Services / Cabinets-conseils3

Section II. Termes de référenceErreur ! Signet non défini.

Section I - Instructions aux Prestataires de services / Cabinets-conseils

1. Introduction

- 1.1 Seuls les Prestataires de services peuvent soumettre leurs Propositions technique et financière pour les services requis. Les Propositions constituent la base des négociations contractuelles devant aboutir à un contrat signé avec le cabinet-conseil sélectionné.
- 1.2 Les Prestataires de services ne doivent pas être engagés à une mission quelconque qui serait en conflit avec leurs obligations présentes ou passées vis-à-vis d'autres entités adjudicatrices, ou qui les placerait dans une position qui les empêche d'être en mesure de mener à bien la mission au mieux des intérêts de l'OIM.
- 1.3 L'OIM n'est pas tenue d'accepter toute proposition et se réserve le droit d'annuler le processus de sélection à tout moment avant l'attribution du contrat, et ce, sans encourir de responsabilité vis-à-vis des Prestataires de services

2. Manœuvres frauduleuses et coercitives

- 2.1 Le Règlement intérieur de l'OIM exige que le Personnel de l'OIM dans son ensemble, les soumissionnaires, fabricants, fournisseurs ou distributeurs se conforment aux normes les plus strictes en matière de déontologie pendant le processus de passation et d'exécution de tous contrats. L'OIM rejette toute proposition des soumissionnaires et peut, le cas échéant, mettre fin à leur contrat s'il est établi qu'ils se sont livrés à des manœuvres collusoires, frauduleuses ou coercitives. En vertu de ce règlement, l'OIM définit aux fins du présent paragraphe, les termes énoncés ci-dessous comme suit :
 - Est considéré comme acte de corruption le fait d'offrir, de donner, de recevoir ou de solliciter, directement ou indirectement, toute chose de valeur dans le but d'influencer l'action de l'Entité adjudicatrice/contractante pendant le processus de passation ou d'exécution du contrat ;
 - Est considéré comme acte frauduleux tout acte ou omission, y compris une fausse déclaration, qui sciemment ou par négligence, induit ou tente d'induire l'Entité adjudicatrice/contractante pendant le processus de passation ou d'exécution du contrat, dans le but d'obtenir un avantage financier ou de se soustraire à une obligation ;

- Est considéré comme acte de collusion toute entente clandestine entre deux ou plusieurs soumissionnaires en vue de modifier artificiellement les résultats d'un processus de passation dans le but d'obtenir un avantage financier ou autre ;
- Est considéré comme acte de coercition le fait de porter atteinte ou de causer du tort, ou de menacer de porter atteinte ou de causer du tort, directement ou indirectement, à tout participant au processus de passation en vue d'influencer indûment ses activités pendant le processus de passation, ou d'affecter l'exécution d'un contrat.

3. Clarifications et amendements des documents de Demande d'offre de prix

- 3.1 À tout moment avant la soumission des propositions, l'OIM peut, pour quelque raison que ce soit, sur sa propre initiative ou en réponse à une clarification, modifier la Demande d'offre de prix.
- 3.2. Les Prestataires de services peuvent demander des clarifications sur toutes parties de la Demande d'offre de prix. La demande doit être adressée par **email sur l'adresse email suivante** : morocprocurement@iom.int

4. Préparation des Propositions

- 4.1 L'Offre du Prestataire de services doit comprendre les éléments suivants :
 - a) la Proposition technique, et
 - b) la Proposition financière.
- 4.2 La Proposition, ainsi que toutes correspondances y relatives partagées par les Prestataires de services et l'OIM doivent être en **français**. Tous les rapports préparés par le Prestataire de services doivent être en **français**
- 4.3 Les Prestataires de services sont appelés à fournir le prix de leur service en **MAD**
- 4.4 Les termes et la méthode de paiement doivent être clairement spécifiés.

5. Proposition technique

- 5.1 La Proposition technique doit fournir les informations suivantes :
 - a) Une brève description du profil du Prestataire de Services et un résumé de l'expérience récente de chaque partenaire sur des missions similaires.
 - b) Une description de la méthodologie de travail pour exécuter la mission
 - c) La liste de l'équipe professionnelle proposée par domaine d'expertise, leurs positions et les tâches qui seraient confiées à chaque membre de l'équipe professionnelle
 - d) Le CV du personnel professionnel proposé
 - e) Un calendrier qui indique le temps proposé pour entreprendre les activités indiquées dans le plan de travail

6. Proposition financière

- 6.1 La Proposition financière doit comprendre tous les coûts afférents à la mission, ces coûts doivent être ventilés par activité, incluant a) rémunération du staff b) les dépenses tels transports, équipement, licences c) toutes les taxes applicables,

7. Évaluation

- 7.1 les Propositions seront évaluées sur la base de leur conformité aux Termes de référence, aux exigences de la Demande d'offre de prix et sur application d'un critère d'évaluation,
- 7.2 Une proposition est rejetée à ce stade si elle ne répond pas aux aspects importants des Termes de référence

8. Attribution du Marché

Le contrat sera attribué par voie d'un avis d'attribution.

Le Prestataire de services est censé commencer sa mission à la date du 1^{er} Juin 2022.

Demande d'offre de prix/ appel à consultation

Mission d'accompagnement des partenaires de la société civile pour la bonne gouvernance interne et externe dans le cadre des projets mis en œuvre par l'OIM au Maroc

Termes de référence

1. Contexte

En tant que principale organisation internationale dans le domaine de la migration, l'OIM agit avec ses partenaires de la communauté internationale en vue de :

- Contribuer à relever concrètement les défis croissants que pose la gestion des flux migratoires,
- Favoriser la compréhension des questions de migration,
- Promouvoir le développement économique et social à travers les migrations, et
- Œuvrer au respect de la dignité humaine et au bien-être des migrants.

Pour réaliser les objectifs de son mandat, l'OIM travaille en coordination avec les autorités nationales et locales ainsi qu'avec des organisations de la société civile, internationales et Marocaines. Le tissu associatif partenaire de l'OIM couvre la majorité le territoire marocain. Ainsi l'OIM accompagne financièrement et techniquement ses partenaires d'implémentation dans de multiples projets. Afin de renforcer les capacités .de ses nombreux partenaires de plus, l'OIM met en place de nombreuses activités de formations, tant générales que thématiques.

Ainsi, cet appel à consultation/demande d'offre de prix vise à contracter une entité de consultation spécialisée dans le suivi et l'accompagnement rapproché des organisations de la société civile afin de renforcer la bonne gestion financière et le suivi des résultats des partenaires de l'OIM au Maroc ainsi que leurs connaissances thématique et spécifiques dans leurs différents domaines d'intervention.

2. Objectifs de la mission:

L'objectif général de la mission consiste à renforcer les capacités de gestion technique et financières des organisations de la société civile à travers un module de formation. Il s'agira ensuite dans une deuxième phase de développer un cycle de formation thématique dirigé aux associations partenaires de l'OIM mais aussi aux partenaires indirectes comme les différents acteurs gouvernementaux et/ou de la société civile. La mission de renforcement de capacité couvrira ainsi un spectre de gouvernance interne, externe, dans un réseau inter-association, mais aussi favorisant l'éventuel inclusion au sein des partenaires gouvernementaux, dans une vision nationale tout d'abord, mais aussi régionale dans le cas d'échange de bonnes pratiques.

Plus spécifiquement, il s'agira de:

1. Etape 1 : Elaborer et conduire des sessions d'un module de formation sur le suivi financier et comptable, le suivi et évaluation etc... (sur les bases des règles OIM et de la législation marocaine) et la mise en œuvre technique pour les organisations de la société civile. Ce matériel devra être à disposition des participants par la suite des formations.
2. Etape 2 : Elaborer et conduire un cycle de formations spécifiques et spécialisées pour ces mêmes participants en fonction du diagnostic préalablement élaboré et des besoins détectés pour les associations et partenaires indirects de l'OIM.
3. Rester disponible le temps de la durée du contrat pour répondre aux questions des associations et les accompagner en matière de gestion financière et technique de projet ;

En ce qui concerne l'étape 2, pour les formations sur la bonne Gouvernance Externe des associations il s'agira de :

(i) **Renforcer la connaissance de l'environnement régional et internationale dans le domaine de la migration et de la coopération internationale.**

(Par exemple, environnement législatif de la migration au niveau national, régional et international).

(ii) **Renforcer le positionnement des associations au niveau territorial.**

(Renforcement technique de plaidoyer politique publique, création de réseaux, intervention des partenaires gouvernementaux auprès des associations, sortie de projet).

(iii) **Formations thématiques d'intérêt**

(Renforçant les soft skills du personnel des associations ainsi que le renforcement de la gestion des résultats de leur projet gestion du time management, communication interne et externe des associations, restitutions de l'information sur les résultats et données etc...).

3. Livrables :

	Livrables	Délais de soumission
I-	Un plan d'action de mission.	Une semaine après la signature du contrat.
II-	Elaboration et validation par OIM du contenu d'une formation/module virtuel sur le suivi technique et financier pour les organisations de la société civile	1 mois.
III-	Mise en œuvre des modules de formation de suivi techniques et financières (cette même formation sera répétée à plusieurs reprises (au moins 3 fois).	1,5 mois.
IV-	Elaboration et validation d'un cycle d'au moins 6 formations spécifiques et spécialisées (virtuelles ou présentiels) destinées aux associations et aux acteurs du développement partenaires directes ou indirectes de l'OIM.	6 mois.
V-	Un rapport final, ainsi que tout le contenu pédagogique et supports des modules de formation.	1 mois après la fin du contrat.

Les ateliers du premier module de mise en œuvre et suivi de projet technique et financier seront répétés à plusieurs reprises (au moins 3 (trois) fois, afin d'accueillir le plus grand nombre de partenaires et/ou participants-e-s.

Ces ateliers seront virtuels et devront contenir tout le matériel pédagogique nécessaire pour les participant-e-s.

Le contenu pédagogique devra obligatoirement contenir une approche « genre ».

Tous les livrables (rapports, annexes...) élaborés dans le cadre de la présente mission doivent être soumis en français.

Les règles de l'OIM devront être respectées pour la bibliographie et les citations éventuelles.

Les rapports devront inclure un résumé exécutif décrivant les principaux résultats et recommandations.

4. Durée de la mission

Les missions devront couvrir la période du 1^{er} Juin 2022 au 15 Décembre 2022.

5. Qualifications

Les qualifications requises sont :

Formation et connaissances pour les intervenants	<ul style="list-style-type: none"> - Bac+5 en finance en Audit et Contrôle de Gestion de projet ou équivalent avec une expérience d’au moins 8 ans. - Bonne connaissance du travail de la coopération internationale, des questions de gestion technique, de justification financière et des projets financés par des bailleurs internationaux. - Connaissance du tissu associatif du Maroc et du cadre législatif marocain en matière de gestion des Organisations de la Société Civile (OSC). - Connaissance des spécificités territoriales du Maroc en matière migratoire ou d’aide au développement.
Langues	<ul style="list-style-type: none"> - Excellente maîtrise du français, de l’anglais et de l’arabe (écrit et parlé).
Compétences	<ul style="list-style-type: none"> - Excellentes capacités d’analyse, de synthèse et rédactionnelle en français et en arabe. - Bonne capacité à travailler en équipe et bon sens du relationnel avec les partenaires. - Rigueur et bonnes aptitudes interpersonnelles et organisationnelles.

6. Soumission et délais

Les cabinets de conseils et/ou consultants intéressé-e-s par cet appel à candidature sont prié-e-s d’envoyer :

- ✓ Un document synthétique décrivant la méthodologie de travail, ainsi qu’une offre financière, inséré dans le document d’offre de prix joint ;
- ✓ Des CV complets en langue française de toutes les personnes qui travailleront dans le cadre de cette mission, comprenant les contacts de deux références professionnelles ;

Les candidatures devront être envoyées à l’adresse électronique : moroccoprocurement@iom.int en indiquant en objet « Mission de suivi et d’accompagnement des partenaires de la société civile » au plus tard le 15 Mai 2022 à 12.00 AM (minuit).



